



7^e édition
Business
Meeting
à Tanger

لقاء مع رجال الأعمال
بطنجة

2023

17-20 octobre 2023
من 17 إلى 20 أكتوبر 2023

Trois journées de réseautage
et de découverte du monde des affaires au Maroc,
clôturées par un Dîner de Gala prestigieux

ثلاثة أيام لإثراء شبكة الشركاء و التعرف عن قرب على
مناخ و عالم الأعمال بالمملكة المغربية.
يختتم هذا اللقاء بحفل عشاء راقبي و مميز.

Devenu le rendez-vous annuel essentiel au développement de synergies entre les continents européen et africain, en général, et la Belgique et le Maroc, en particulier, le Business Meeting de Yes4 retrouve Tanger, ville jumelle de Liège, en 2023.

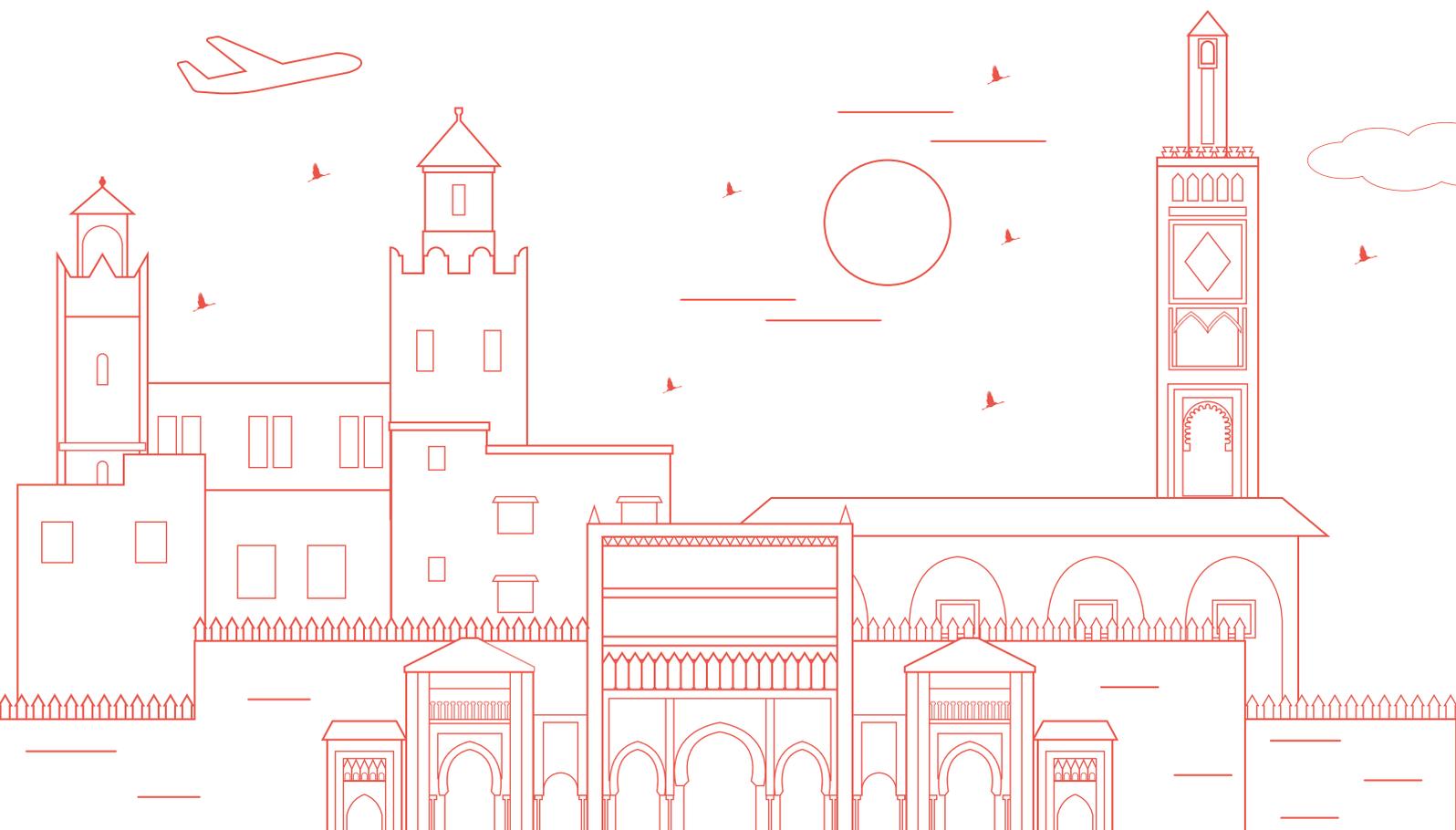
Pour cette 7^e édition, la formule prend de l'envergure et s'inscrit dans un programme de la Décarbonisation et des Énergies vertes : visites d'entreprises et d'institutions économiques, conférences, ateliers et rencontres avec des clubs et cercles d'affaires, découvertes culturelles, en toute convivialité.

Une occasion unique, pour les participants, de bénéficier d'ouvertures d'investissements ciblées sur l'ensemble du Maroc, et d'élargir leur carnet d'adresses, de part et d'autre de la Méditerranée.

Situé en Afrique du Nord, à 15 km de l'Europe, le Maroc bénéficie d'un positionnement stratégique offrant une connexion directe à 52 pays et 110 villes majeures. Premier centre financier d'Afrique, il est aussi le premier pays du continent en matière de connectivité des transports maritimes de conteneurs. Plusieurs accords de libre-échange ont été signés entre le Maroc et plus de 60 pays, situés au sein de l'Union Européenne, de l'Afrique, des États-Unis, du Moyen-Orient...

Tanger présente quant à elle, outre des secteurs particulièrement porteurs, des atouts fiscaux et douaniers importants pour les investisseurs étrangers.

**Business et convivialité, confiance et multiculturalité :
voici les maîtres-mots des rencontres professionnelles réussies à Tanger !**



Pourquoi investir dans la région de Tanger ?

Deuxième pôle économique marocain après Casablanca, **Tanger offre une activité industrielle diversifiée** : industries textile, chimique, mécanique, métallurgique et navale.

La ville dispose actuellement de **quatre zones industrielles**, dont deux ont un statut de zone franche (la zone franche de Tanger et la zone franche portuaire).

L'infrastructure de la ville du détroit est importante : le port gérant les flux de marchandises et de voyageurs (plus d'un million de voyageurs par an) intègre un port de plaisance et un port de pêche.



Tanger s'appuie également sur :

- ↗ 1e ligne TGV d'Afrique : Tanger- Casablanca en 2h10
- ↗ 1e zone franche portuaire
- ↗ 2e complexe portuaire du monde arabe
- ↗ 2e pôle industriel du Maroc
- ↗ 5e ville mondiale en termes de compétitivité
- ↗ 5e port à conteneurs de la Méditerranée
- ↗ 6e zone franche à l'échelle mondiale
- ↗ + de 35 nationalités

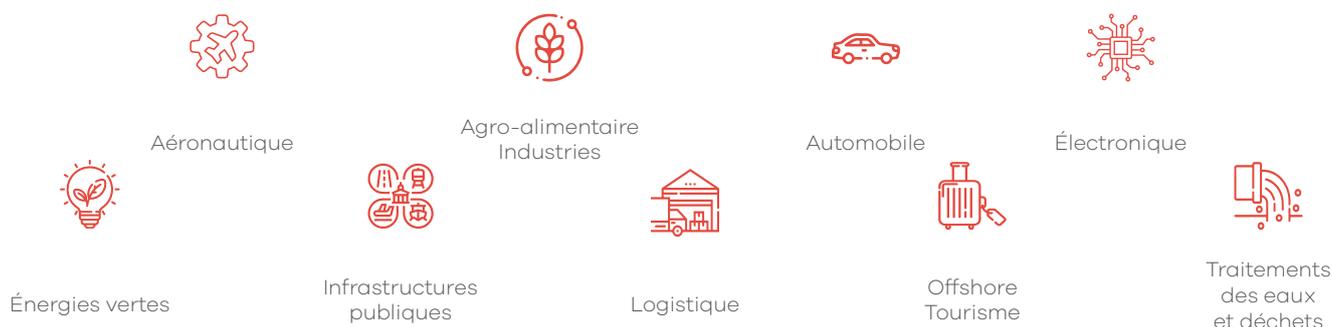
Avantages fiscaux généraux

Exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant les 5 premiers exercices.

Sociétés exportatrices :

Exonération des sociétés exportatrices et des entreprises intervenant dans le processus de fabrication et de valorisation des produits exportés à partir du Maroc, pendant les 5 premières années. Application du taux réduit de 17,5 % à partir de la 6e année.

Secteurs porteurs



Avantages

Liés à la zone franche

La région **Tanger Free Zone (TFZ)** présente des atouts fiscaux et douaniers importants :

- ☞ Exonération des droits d'enregistrement et de timbre pour la constitution ou l'augmentation du capital et pour les acquisitions des terrains. *Détail Art 27 (loi 19-94).*
- ☞ Exonération de l'impôt des patentes pendant 15 ans. *Détail Art 28 (loi 19-94).*
- ☞ Exonération de la taxe urbaine pendant 15 ans.
- ☞ Exonération de l'impôt sur les sociétés durant 5 ans et réduction du taux à 8,75% les 20 années suivantes. *Détail Art 30 (loi 19-94).* Au-delà, imposition selon le régime de droit commun.
- ☞ Exonération de la taxe sur les produits des actions, des parts sociales et revenus assimilés pour les non-résidents. *Détail Art 32 (loi 19-94).*
- ☞ Exonération de la TVA sur les marchandises en provenance de l'étranger ou du territoire assujetti. *Détail ART 33 (loi 19-94).*
- ☞ Rapatriement libre des bénéfices et capitaux.

Accords de Libre Echange.

- ☞ Plusieurs accords de libre-échange ont été signés , avec plus de 60 pays, situés au sein de l'Union Européenne, d'Afrique, des Etats-Unis, du Moyens-Orient,...

Des procédures administratives simplifiées.

- ☞ **Tanger Free Zone** fonctionne en tant que **guichet unique**. Elle accueille, assiste et oriente les investisseurs pour la réalisation de leurs projets. Elle bénéficie d'un régime douanier spécial sous forme d'exonérations des droits d'importation, des taxes et surtaxes à l'importation, des taxes sur la consommation.
- ☞ La zone franche de Tanger n'est pas soumise à la législation du contrôle du commerce extérieur et des changes.

Yes4 Connecting People organise les contacts et favorise le dialogue en fonction des domaines d'activité des participants.



Programme

Business Meeting à Tanger 2023

Du 17 au 20 octobre, **Yes4** renforce les liens entre Liège et Tanger par des rencontres avec les clubs d'affaires et les institutions économiques, des visites d'entreprises, des conférences, des ateliers et une époustouflante soirée de Gala.

Chaque jour, **Yes4** vous propose un programme varié, utile, complet, à suivre en entier... ou non.

Retrouvez-le, régulièrement mis à jour, sur <https://yes4.be/business-meeting>.

Faites-nous part de vos demandes particulières et nous y répondrons !





Pourquoi participer ?

- Profiter des opportunités de networking de Yes4, et de rencontres, pour réaliser des affaires
- Attirer de potentiels clients en proposant vos produits et services
- Bénéficier de la présence d'experts marocains et internationaux pour enrichir votre expertise sur des problématiques liées à votre secteur d'activité

Pourquoi devenir partenaire ?

- Exploiter plus encore cette participation pour une forte visibilité de votre marque ou entreprise, grâce aux dispositifs de communication mis en place
- Bénéficier du relais presse local, régional et national avant, pendant et après le Meeting
- Proposer votre formule spécifique

90 % d'entreprises belges participant à l'organisation ont bénéficié de retombées positives, par la signature de contrats et/ou un suivi concret.

Invités d'honneur des éditions précédentes !



2018 et 2021

Monsieur
Michel Lecomte



2019

Comtesse
Madame Amélie
d'Arschot



2019

S.E. Monsieur
Marc
Trenteseau
Ambassadeur
de Belgique au
Maroc



2021

S.E. Monsieur
Mohammed
Ameer
Ambassadeur
du Maroc en
Belgique



2022

Monsieur
Hervé Jamar
Gouverneur de la
Province de Liège

Partenariat

Décuplez votre visibilité,
en Belgique comme au Maroc !

Vous partagez nos valeurs de convivialité, d'excellence et d'ouverture ?

Profitez de nos opérations promotionnelles, optez pour l'une de nos **3 formules** de partenariat et bénéficiez du rayonnement médiatique de l'événement !

Pack Convivialité

900€

La soirée de Gala

- ☞ 4 convives partageant vos intérêts
- ☞ Votre table personnalisée au couleur de votre société
- ☞ Votre logo sur le chevalet de table et les écrans
- ☞ Annonce sur les réseaux sociaux (avant, pendant et après le meeting)

Pack Privilège

2 500€

La soirée de Gala

- ☞ 6 convives partageant vos intérêts
- ☞ Votre table personnalisée au couleur de votre société
- ☞ Votre logo sur le chevalet de table et les écrans
- ☞ Annonce sur les réseaux sociaux (avant, pendant et après le meeting)
- ☞ Votre logo sur le programme, les flyers, le menu du Gala
- ☞ Présentation de votre entreprise lors de la soirée de Gala

Pack Prestige

4 000€

- ☞ Votre Logo sur toute la communication du Business Meeting :
 - le site web,
 - les réseaux sociaux (avant, pendant et après),
 - le programme,
 - les invitations aux entreprises belges et marocaines
- ☞ Votre roll-up ou bannière à l'hôtel
- ☞ Présence à la conférence de presse
- ☞ Présentation de votre entreprise aux participants et invités
- ☞ Mise en relation avec la presse et les autorités

- ☞ 3 nuitées dans un hôtel 5*

La soirée de Gala

- ☞ 10 convives partageant vos intérêts
- ☞ Votre table personnalisée au couleur de votre société
- ☞ Votre logo sur le chevalet de table, les écrans et le menu
- ☞ Présentation de votre entreprise pendant la Soirée de Gala

Vous avez une autre formule à la carte à nous proposer ?

Contactez Yesmina Hantout :  +32 (0)471.352.961 - +212 (0)644.321.064 - yesmina@yes4.be



Échanges et convivialité

Après « Un Chef belge à Tanger® », le concept devient Business Meeting à Casablanca puis à Marrakech. Il retrouve Tanger en 2023. Yesmina Hantout y combine un sens aigu des relations publiques et une fibre touristique unique, et héréditaire ! Sa double culture belge et marocaine, et sa connaissance de l'arabe et de l'espagnol, font d'elle bien plus qu'une ambassadrice d'exception.

Avec **Yes4 Connecting People**, cette cheffe d'entreprise audacieuse et visionnaire a créé une passerelle solide entre deux continents, deux pays, deux cultures. Un bureau à Liège, un bureau à Tanger : en amont du gala, ou en post-événement, **elle importe ses relations business au Maroc**, offre ses services de tourisme d'affaires aux entreprises marocaines en Belgique, bref : elle ouvre son carnet d'adresses privé, favorise les échanges, **planifie** les rencontres et **facilite** les démarches administratives des candidats à l'exportation. Dans les deux sens.

Pour recruter des équipes à Tanger, rechercher un bureau à Casablanca, **créer des événements business** à petite ou grande échelle à Marrakech, mais aussi réfléchir à la meilleure manière de définir des transactions internationales ou de faire appel à un portefeuille de partenaires triés sur le volet : de part et d'autre de la Méditerranée, **Yes4 Connecting People** s'impose désormais **comme l'accompagnateur indispensable du business belgo-marocain**.



www.yes4.be

yesmina@yes4.be

+32 (0) 471 352 961

+212 (0) 644 321 064

© Michel Houet